

CQP Conducteur de ligne - production de boissons

RNCP9415 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	221u
Code(s) ROME	H2102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3247 — Activités de production des eaux embouteillées et boissons rafraîchissantes sans alcool et de bière
Date d'enregistrement	22/01/2010
Date d'échéance	22/01/2015

Certificateur(s)

Branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières

<http://www.cpnef.info>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur de lignes fait partie des personnels de production ou de conditionnement de l'usine. Il conduit une ou plusieurs lignes de fabrication composée, selon le process, d'une ou plusieurs machines de fabrication mécanisées, semi-automatisées, en respectant les enjeux de productivité, hygiène, qualité et sécurité des biens et des personnes qu'il coordonne sur la ou les lignes de fabrication.

Les activités visées sont les suivantes :

- Régulation de la ligne; préparation, démarrage et approvisionnement
- Réalisation des activités de production
- Réalisation des activités de maintenance de premier niveau
- Relais des informations
- Animation, coordination des opérateurs et transmission des savoir-faire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

- Produit process : identifier les matières et consommables nécessaires et veiller à l'approvisionnement régulier de sa ligne; procéder à la mise en service de sa ligne; contrôler; ajuster; utiliser les additifs et auxiliaires lors de la fabrication ou de la transformation; effectuer les changements de format.
- Outils, installation : assurer la conduite des différentes machines de la ligne; détecter les dysfonctionnements; réaliser les opérations de première maintenance; réaliser des opérations simples d'arrêt et de démontage des pièces apparentes des machines; identifier les causes d'une panne; mettre en œuvre des mesures correctives; réaliser des réglages.
- Qualité, sécurité, hygiène : appliquer et faire appliquer par les opérateurs les procédures d'hygiène, qualité, sécurité; respecter et faire respecter les instructions et procédures de qualité, d'hygiène et de sécurité.
- Communication : repérer et diffuser les informations utiles aux opérateurs; transmettre des informations normalisées écrites et orales au bon interlocuteur et dans un langage adapté; décomposer les activités de conduite et

expliquer les gestes, les points de contrôle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries agro-alimentaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

conducteur de ligne, pilote de ligne

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 049 €
Familles professionnelles (FAP)	E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 4/5 (Élevée) E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 257
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	37 %
Familles professionnelles (FAP)	E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de deux instances : • un professionnel évaluateur par session de formation, désigné par la CPNEF, assure l'évaluation finale sur site

• un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de la synthèse des évaluations tuteur, formateur, professionnel évaluateur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de deux instances : • deux professionnels évaluateurs par session de VAE, désignés par la

CPNEF, assurent l'évaluation finale sur dossier et entretien un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de l'avis des professionnels évaluateurs

Base légale

Date de décision	22/01/2010
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	22/01/2015

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP29213

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9415/>